

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2014

CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE - (N° 1885)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1

présenté par

M. Siré, M. Abad, M. Courtial, M. Decool, M. Alain Marleix, M. Dassault, M. Hetzel, M. Dhuicq,
M. Straumann, M. Vitel, M. Daubresse, Mme Poletti, M. Teissier et M. Tetart

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIREAmendement de coordination avec l'amendement supprimant l'article 1^{er}.